

LANNEMEZAN LE MAG



Entretien avec Bernard Plano

Voeux du Maire à la population



**Chères
lannemezaines,
chers
lannemezanais,**

C'est avec une joie non dissimulée que nous vous retrouvons en ce début janvier, période traditionnellement consacrée aux vœux mais aussi à l'annonce des nouveautés et des moments forts de l'année. Et des nouveautés, il va y en avoir en 2023... Pour autant, les crises ne sont pas derrière nous. Le COVID est encore là, et même si nous avons appris à vivre avec, il apporte toujours son lot de contraintes et malheureusement parfois de drames. Alors que nous pensions que rien ne pourrait être plus oppressant que cette pandémie, l'année 2022 a été une succession d'événements et de situations difficiles et périlleuses, dont en voici quelques exemples : la guerre en Ukraine, la canicule, la sécheresse, l'inflation impactant nos fonctionnements, la crise énergétique, la désertification médicale que l'on constate encore plus avec la multiplication des maladies (Covid 19, bronchiolite, la grippe). A l'énoncé de toutes ces menaces, il y aurait lieu de s'inquiéter, je vous l'accorde. Mais c'est dans ces moments difficiles que l'on voit émerger les leaders, les femmes et les hommes qui n'acceptent pas la fatalité mais au contraire redoublent de pertinence, d'ingéniosité et du sens du devoir. Pour surmonter ces difficultés il nous faut construire ensemble, s'écouter, dialoguer, déployer de la tolérance et éliminer les préjugés.

L'année 2023 sera une année charnière et difficile. L'année 2022 a été une année intense de travail pour mettre la ville de Lannemezan en perspective des challenges du futur. Je voudrais citer ces actions qui se poursuivront en 2023/2024 la première pierre du cinéma dont l'ouverture est prévue au début du mois d'avril 2024, la livraison de la médiathèque en lieu et place de l'ancien tribunal, le club des AS, l'aménagement d'un restaurant scolaire à l'école Las Moulias qui est actuellement en cours de construction. Notons également des réalisations privées, comme l'habitat inclusif, avec Homnia, rue



Alsace Lorraine, le projet avec « Âge et Vie » à côté du collège pour accompagner des personnes âgées, le projet d'un habitat inclusif avec l'association Autisme Pyrénées. Tous ces projets sont générateurs d'emplois. N'oublions pas dans le domaine économique et industriel de nombreux projets (usine à hydrogène vert, cogénération biomasse, ...), mais également avec la CCPL, la réalisation du Centre Aquatique dont le premier coup de pioche devrait avoir lieu fin 2023. Il s'agit d'un projet ambitieux qui répond à un besoin de la population et qui renforcera l'attractivité de notre territoire. Tous ces objectifs atteints et prêts à être réalisés ont été obtenus par le travail des élus et des équipes de Lannemezan. Alors, ensemble, façonnons le présent pour qu'il devienne ce que nous espérons pour un futur proche où la sérénité, l'équité et l'engagement seront nos valeurs clés. Alors, que 2023 soit l'année de la solidarité entre nous, que 2023 soit douce pour vos familles et pour vous-même. Bonne année 2023 !

Bernard Plano
Maire de Lannemezan

SOMMAIRE

3-5 ACTUALITÉS	6-7 ENVIRO	7 FINANCES	8 ECONOMIE	9 IMAGES	10-12 DOSSIER
	13-14 SOCIAL	15-17 CULTURE	18 IMAGES	19 TRIBUNE	

Mairie de Lannemezan
1, place de la République
65300 LANNEMEZAN

☎ 05 62 40 72 72
Directeur de la publication :
Bernard PLANO
Rédaction, Maquette, Photos :
service communication.

Food-Truck pour un **Fish & Chips à midi**

Céline et James, tous deux expérimentés dans la restauration se sont lancés dans leur propre aventure ! En effet, lui étant de nationalité anglaise ils proposent de façon itinérante leur



fabrication maison de «Fish & Chips». Grâce à leur food-truck stylisé «so-british» vous pourrez aller tous les midis, à leur rencontre à divers emplacements (liste ci-dessous). Notamment tous les mardis midi ils sont stationnés sur le parking de Gifi. Vous pouvez passer commande par téléphone pour ensuite récupérer votre repas ou bien aller directement sur place. Vous trouverez du poisson frit dans une pâte à beignet ou des aiguillettes marinées et panées, servis avec des frites et accompagnés d'une sauce tartare maison. Une formule avec boisson et dessert maison ou des salades sont possibles. Des sodas de type anglais sont en vente. Ils peuvent également répondre à des demandes spéciales pour des événements comme les anniversaires, les repas de groupe, lors de compétitions sportives ou autres. Surtout n'hésitez pas à les contacter pour toute information !

Royal Fish & Chips - Food truck itinérant ☎ : 05 62 39 43 30 - Ouverture du mardi au samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h et fermé le lundi.

Emplacements : mardi : Gifi Lannemezan / mercredi : Intermarché Capvern / jeudi : Marché de Arreau / vendredi : Super U Gourdan / samedi midi: Intermarché Capvern / samedi soir : Stade Municipal de La Barthe-de-Neste, les soirs de match.

Répondre au recensement c'est utile pour construire demain !

Le recensement des habitants de la commune va se dérouler du 19 janvier au 18 février 2023.

Le protocole de l'enquête a évolué et la réponse au questionnaire peut à présent se faire par internet. L'agent recenseur de votre secteur déposera directement dans votre boîte aux lettres ou bien vous remettra, en main propre, la notice d'information permettant de se faire recenser par internet. Il répondra à toutes vos interrogations. Toutefois, la réponse au questionnaire par papier est toujours possible et dans ce cas là, l'agent recenseur conviendra, avec vous, d'un rendez-vous pour la récupérer. Faites connaissance avec les agents recenseurs recrutés par la mairie.

L'opération de recensement concerne tout le monde, c'est un acte civique, obligatoire qui profite à tous. Que vous soyez français ou étranger, résident permanent ou pour la durée de vos études, dès lors que vous êtes en France pour au moins un an, vous êtes concerné par le recensement.

Si vous êtes absent sur l'ensemble de la période consacrée au recensement, à savoir du 19 janvier au 18 février 2023, vous êtes prié de contacter les coordonnateurs communaux.

À noter : Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Contact : Nathalie GRANGÉ, coordonnateur communal, et Nadège Dou coordonnateur suppléant, service affaires générales, Mairie de Lannemezan. ☎ : 05 62 40 72 71 ou Nadège Dou- Courriel : recensement2023@mairie-lannemezan.fr - Pour en savoir plus, connectez-vous au site : www.e-recensement-et-moi.fr



Lutte contre les incivilités quotidiennes

C'est lors d'une conférence de presse, en novembre dernier, que le maire Bernard Plano a annoncé que dès 2023 les incivilités qui nuisent à la qualité de vie dans la commune seront punies. En effet, le maire pointe ici les déjections canines délaissées, les dépôts sauvages d'ordures ou encombrants, les jets de mégots, la vitesse, les dégradations de mobiliers urbains ou encore les stationnements anarchiques... En effet des dépôts sauvages à proximité des containers sont constatés quotidiennement. Pour lutter contre cela une brigade de propreté, composée d'agents municipaux,

collecte ces dépôts et les évacue ensuite vers la déchetterie de Capvern. Cela représente un coût annuel important estimé entre 30.000 à 40.000 €. Malgré l'installation en ville de distributeurs de poches pour recueillir les déjections canines, celles-ci sont toujours autant présentes et gênent les piétons et promeneurs. Toutefois, les auteurs pris sur le fait des dépôts sauvages, des déjections de leurs chiens, de jets de mégots et autres incivilités sont verbalisés par la police municipale depuis le 1^{er} janvier 2023. Autres incivilités, le respect des règles de stationnement en zone bleue, en zone rouge sur les arrêts minutes et les places de stationnement pour handicapés non respectées. Pendant 2 mois, Pierre Dumaine, adjoint au maire, et Laurent Debard, manager du centre-ville ont parcouru une fois par semaine le tour de la commune pour vérifier les véhicules ne respectant pas les emplacements de parking. Ils ont alors apposé un flyer informatif sur ces pare-brise (absence de disque notamment) afin d'en avertir le conducteur. La ville dispose de plusieurs parkings gratuits non loin du centre-ville. En agglomération, une zone 30 km/h voire 20 km/h sera instituée en centre-ville, des radars pédagogiques seront aussi installés. La police municipale et la gendarmerie procéderont également à des actions conjointes concernant la vitesse en ville.



Forum de l'Autisme



Autisme Pyrénées revient avec son 4^{ème} forum le samedi 18 mars 2023 à la salle des fêtes, de 9h à 17h. Cette association lannemezanaise a pour but de rassembler, d'informer, de divertir les familles, aidants, intervenants et différents professionnels qui œuvrent pour les autistes. Ce sera l'occasion de retrouver tous ces acteurs en présence de personnalités engagées pour cette cause. Comme le philosophe et écrivain, Josef Schovanec et le pédopsychiatre Éric Lemonnier qui animeront des conférences. Puis, une table ronde interactive avec le public sera organisée l'après-midi. De plus, cette année, Paul El Kharat, autiste asperger connu comme candidat de jeu télévisé, écrivain et chroniqueur de radio (Grosses Têtes sur RTL) et de télévision français en sera la vedette et en profitera pour dédicacer son dernier livre.

Forum Autisme Pyrénées : samedi 18 mars 2023 à la salle des fêtes, de 9h à 17h.
Contact : Autisme Pyrénées, 303 rue Thiers. Carole Saint-Orens ☎ : 06 70 33 21 34 ou mail : contact@autisme-pyrenees.com. www.autisme-pyrénées.com - www.happy-france.com.

En piste les jeunes !



«Les Mercredis du ski» c'est reparti ! Le Local Jeunes et l'association «Les Mercredis du Ski» permettent aux enfants de pratiquer le ski de piste. En effet les jeunes sont pris en charge dès la fin des cours du mercredi matin pour rejoindre en bus la station de Peyragudes. L'association gère les enfants des écoles primaires, alors que le Local Jeunes lui s'occupe des collégiens et lycéens. Pour bénéficier de cette activité, il faut soit être déjà inscrit pour les écoliers ou bien être adhérent au Local Jeunes pour les autres. Les sorties ont débuté le mercredi 11 janvier avec de la neige fraîche et abondante !

Contact : Les Mercredis du Ski : confirmer l'inscription pour chaque sortie au plus tard le lundi soir par sms au 06 35 30 65 19 ou par mail : lesmercreduski65@gmail.com.

Contact : Le Local Jeunes : confirmer l'inscription et son lieu de rendez-vous pour chaque sortie au plus tard le lundi soir par sms au 06 17 36 87 58

Ensemble, sauvons des vies !

Votre don est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus l'Etablissement Français du Sang pourra aider les patients qui en ont besoin. Pourquoi donner ? Le don de sang change la vie d'un million de malades chaque année en France. Chaque jour, l'EFS a besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. Vous êtes irremplaçables ! Votre sang a le pouvoir de soigner ! Grâce aux dons, les personnes qui en ont besoin sont soignées directement via la transfusion sanguine ou indirectement par l'utilisation des médicaments dérivés du sang issu du don de plasma. Alors ça vaut le coup, vous ne trouvez pas ?



4 CHIFFRES CLÉS DU DON DE SANG.



Chaque année, **1 million** de malades sont soignés.



1h de votre temps suffit à sauver 3 vies !



Chaque jour, nous avons besoin de **10 000** dons.



Vous pouvez donner toutes les **8 semaines**.

PROCHAINES COLLECTES : mardi 28 février de 14h30 à 19h et mercredi 1^{er} mars de 9h30 à 13h30 à la Salle du Renouveau du Plateau, rue Paul Bert
PRENEZ RENDEZ-VOUS sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Découvrir écowatt, la météo de l'électricité

Le contexte actuel de la crise énergétique exige la mise en œuvre de mesures destinées à garantir les meilleures conditions pour le passage de l'hiver. La diminution de la consommation électrique est la première réponse qui peut être apportée collectivement en appliquant chacun d'entre nous les éco-gestes au quotidien : je règle mon chauffage à 19° maximum, je règle mon chauffe-eau à 55° et je reste moins longtemps sous la douche, j'éteins tous mes appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés et je décale l'utilisation de mes appareils électriques (lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle) en dehors des heures de pointe.

Lancé par RTE (Réseau de transport d'électricité) et l'Ademe (Agence de la transition écologique), le service Ecowatt a pour objectif d'aider les Français (particuliers, entreprises, collectivités) à visualiser et maîtriser leur niveau de consommation au jour le jour. Déjà disponible depuis plusieurs années dans certaines régions de France avec le site internet MonEcoWatt (Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur), ce service gratuit est étendu à l'ensemble du territoire. Ecowatt se présente comme une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation des Français. Il s'agit d'inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation, et plus particulièrement sur des périodes ciblées où le réseau est sous tension (notamment dans les tranches horaires 8h-13h et 18h-20h). À partir de prévisions établies par RTE sur la consommation d'électricité, chaque journée est classée selon un code couleur :

vert : niveau de consommation « raisonnable »

orange : consommation « élevée »

rouge : consommation « anormalement élevée, avec risque de coupure d'électricité »

Auparavant disponible uniquement en ligne (monecowatt.fr), Ecowatt est désormais accessible en version mobile en

téléchargeant l'application gratuitement depuis l'Apple Store ou le Play Store. Cette application propose aux usagers de recevoir directement sur leur smartphone 3 jours à l'avance une notification si un signal orange ou rouge est envoyé. Vous pouvez également vous inscrire aux alertes pour être informé en temps réel depuis le site ou l'application.

En sensibilisant ainsi les Français aux pics de consommation à venir, les autorités espèrent les convaincre d'adapter leur mode de vie pour diminuer la tension sur le réseau électrique lors des épisodes en orange et en rouge.

Les conseils suivants doivent être appliqués les jours de délestages :

- Ne pas utiliser les ascenseurs
- Eviter de se trouver dans une cave ou un parking souterrain
- Privilégier le 112 pour alerter les secours
- Limiter l'appel aux services d'urgence uniquement pour le secours à la personne et la commission de délits, en excluant les appels pour des renseignements sur le délestage électrique ou autre
- En cas d'absence de réseau téléphonique, dans le cadre d'une urgence, se rendre au centre de secours le plus proche.

N'oubliez pas que le CCAS de la commune tient à jour un registre permettant de recenser les personnes vulnérables afin d'être en lien avec elles (cf page 15)

En savoir plus : www.monecowatt.fr



Belle récompense pour tous que cette 2^{ème} fleur !

En 2017, notre commune décrochait avec joie et fierté sa première fleur au concours des Villes et Villages Fleuris, cette distinction récompensant la reconnaissance du travail et de l'investissement mis en œuvre par les agents, les élus et les citoyens afin d'améliorer notre quotidien et notre démarche sur le développement durable. Depuis 5 ans maintenant, vous avez pris l'habitude de voir apposée sur les panneaux d'entrée de ville cette fleur. Cependant, rien n'est jamais acquis puisque le jury organise tous les 3 ans une visite pour valider le maintien de ce label ou bien le retirer. Nous aurions dû être visités en 2020 mais la période COVID en a décidé autrement. C'est pourquoi, le jury s'est déplacé le 26 juillet 2022 pour nous visiter et adjuer son verdict...

Mais avant d'aller plus loin, c'est quoi une ville fleurie ?

Le label Villes et Villages Fleuris a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes. La démarche consiste à attribuer une série de quatre fleurs qui correspondent à quatre niveaux identifiés par un référentiel d'évaluation complet et complexe. Ces fleurs sont apposées sur une signalétique spécifique représentée par un panneau aux entrées de la commune.

Le champ d'actions du label Villes et Villages Fleuris comprend par exemple :

- L'entité de la commune, sa stratégie d'aménagement paysager et sa pertinence ;
- Les actions pour la qualité de l'espace public ;
- L'animation et promotion de la démarche (action population information sensibilisation animation) ;
- Le tourisme (associations avec les différents acteurs : agents, élus, différents gestionnaires) ;
- Le patrimoine végétal (diversité botanique, actions pour la diversité, actions pour les ressources naturelles et la gestion différenciée).

Le cahier de charges est bien plus exhaustif mais il faut re-

tenir que ce label récompense les actions coordonnées par les collectivités locales pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes.

Le label garantit la qualité de la démarche et valorise les communes qui l'obtiennent. Bien que restant attaché au symbole de la fleur, le label « ville fleurie » s'engage aujourd'hui sur la qualité d'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social. Il garantit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente. Suite au passage du jury en date du 26 juillet 2022, le Maire et son Conseil Municipal sont heureux de vous annoncer que la ville a obtenu sa deuxième fleur.

Une fierté sans équivoque d'un label venant récompenser tout simplement le travail et l'investissement que les agents municipaux, les élus locaux et l'ensemble des partenaires associés engagent tous les jours au service de la population lannemezanaise pour que notre ville soit la plus agréable à vivre possible.

Car la véritable satisfaction est bien là. Les équipes œuvrent quotidiennement pour assurer l'entretien du patrimoine, améliorer le cadre et la qualité de vie, soigner l'image et l'accueil, développer l'économie locale, favoriser le lien social et agir en faveur de l'environnement et de la biodiversité dans le but ultime de procurer du bien vivre à ses habitants et c'est précisément sur l'ensemble de ces actions que le jury d'experts et de professionnels a observé, analysé et finalement jugé que oui ! Notre commune est une ville agréable où il fait bon vivre.

Une démarche pédagogique et partenariale appréciée

Lors de cette visite, le jury régional a souligné dans son rapport la richesse du patrimoine arboré conforme au contexte local avec des choix pertinents, la diversité de la gamme arbustive, le fleurissement de bonne qualité, et bien entretenu, la palette végétale adaptée et diversifiée.





Il a également mis en avant les différents partenariats avec des acteurs (élus, techniciens, tourisme, CCAS), une synergie entre services (de la commune), une dynamique collective des habitants (commerçants, commission extra-municipale, jardins familiaux, RAM...).

La démarche en faveur de l'éco pâturage avec le troupeau communal, la gestion des Zones Humides... ainsi que le parc de la Plantade, un lieu attractif et de détente ont également été reconnus. L'accent a également été mis sur la volonté de la commune de maîtriser les problèmes de ressources, utilisation de l'eau du canal, les actions de lutte contre le changement climatique, le déploiement d'un éclairage public plus économe. Des remerciements chaleureux sont lancés à tous les élus, les agents mais également à tous les partenaires, bénévoles et associations qui participent activement tous les jours et rendent cette synergie vertueuse possible et concrète. Saluons et félicitons en voisin la commune de Viscos qui a obtenu elle aussi sa deuxième fleur.

Quant à nous, nous vous donnons rendez-vous dans 3 ans pour poursuivre l'audace et aller chercher la troisième fleur !



Signature d'une convention de contrôle allégé

Le 29 novembre dernier, Bernard Plano, Maire de Lannemezan, a signé avec Jean-René Nolf, Directeur départemental des finances publiques et Ludivine Labeyrie, responsable du service de gestion comptable à la trésorerie de Lannemezan, une convention de «contrôle allégé en partenariat», qui constitue une nouvelle étape dans la simplification et l'optimisation des liaisons entre la collectivité et son comptable. Le contrôle allégé en partenariat (CAP) repose sur une convention conclue entre la collectivité et le comptable public permettant de dispenser certaines opérations de contrôles a priori de la part du comptable public et de la fourniture de pièces justificatives, en contrepartie de la garantie d'un bon niveau de contrôle en interne et d'une bonne qualité comptable. Ce dispositif peut s'avérer utile pour la collectivité comme levier pour mettre en place un contrôle interne, fluidifier la chaîne comptable et, in fine, réduire les délais globaux de paiement.

Pour permettre cette adaptation, il a été procédé à un audit conjoint des chaînes de dépenses concernées, qui a conclu à leur très bonne maîtrise par les services de la collectivité, ce qui autorise désormais le service de gestion comptable à relâcher son action de contrôle sur ce point, pour recentrer son travail de visa sur des opérations nécessitant un suivi plus fin (comme les marchés publics ou la paye, par exemple). Ce nouveau partenariat illustre le haut niveau de confiance et la qualité des relations entre les services de la Ville et les services des finances publiques. Toutes les parties ont tenu à souligner à ce titre le travail méticuleux accompli par Muriel Ancey, au cœur des opérations comptables à la mairie de Lannemezan et en interface régulier avec le service de gestion comptable, avec lequel elle entretient des relations partenariales étroites.



les 3 signataires au centre de la table : Bernard Plano, maire de Lannemezan, Jean-René Nolf, Directeur départemental des finances publiques et Ludivine Labeyrie, responsable du service de gestion comptable à la trésorerie de Lannemezan,.

Ça bouge en centre-ville !

Bien vu pour Les Cluques



Opticienne depuis plus de 11 ans, Marion Sainte Cluque a travaillé notamment dans des chaînes optiques et également chez des indépendants, ce qui lui a permis de se faire la main, d'acquérir de l'expérience et d'être performante pour pouvoir se lancer seule. Paloise d'origine, avec son mari ils ont choisi la qualité de vie de Lannemezan pour y implanter leur commerce. Muni de votre ordonnance, Marion vous reçoit uniquement sur rendez-vous afin de vous offrir toute son attention. Dans son magasin très cosy et refait à neuf, elle vous propose des montures originales et haut de gamme, confectionnées par des créateurs utilisant des matériaux nobles tels que le cuir, l'ardoise, le quartz et qui sont fabriquées à Paris. Vous pourrez y découvrir les produits de Lucas de Staël, Michel Henau ou encore la marque Lafont enfants. Un milieu de gamme est disponible avec la marque italienne Epos et Vuarnet pour les solaires. Leur slogan : «Soucieuses de votre regard, Les Cluques vous rendront la vue plus belle.» ! A voir !

Les Cluques, 106, rue Diderot - ☎ : 06 42 71 27 06 - lescluques@gmail.com
- Ouverture : mardi au jeudi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h. A suivre sur internet : www.lescluques.fr et sur les réseaux Facebook et Instagram

Nouvelle restauration
rapide au centre de la ville



Badr Aanini est arrivé à Lannemezan pour son entrée au collège puis, il s'est dirigé vers un CAP cuisine. A l'aise dans cet univers il a pratiqué divers postes que ce soit dans la restauration traditionnelle, gastronomique et rapide dans tout le Sud de la France. C'est parce qu'il a souhaité revenir sur Lannemezan, sa ville de jeunesse, qu'il a saisi l'opportunité de reprendre les locaux de Pizz'Oliv afin de lancer son propre commerce sous le nom de Chill Food, ce qui signifie partager un bon moment en mangeant. En effet, Badr propose de la cuisine italienne avec des pâtes à composer soi-même, selon ses goûts (choix du type de pâtes, de la sauce et du fromage). Des box à base de riz ou de salades avec des ingrédients au choix, des pizzas et des desserts. Vous pouvez consommer sur place, emporter votre sélection ou vous faire livrer au bureau ou encore à la maison ! Afin de diversifier sa carte, il proposera régulièrement une thématique culinaire en débutant par de l'oriental. Ainsi il testera ces nouveaux produits afin de savoir s'il peut les ajouter à sa carte.



Chill Food : 4, rue Thiers - ☎ 09 50 85 47 59 - chillfoodlannemezan@gmail.com - Ouverture du lundi au samedi de 11h30 à 14h, de 19h à 22h. Fermé vendredi midi et dimanche toute la journée. Connectez vous sur leur Facebook pour suivre leur actualité !



Descente du Père-Noël de la Mairie



Promenade en calèche en compagnie du Père-Noël



Marché gourmand place de la République



La boum de Noël place du 14 Juillet sur le Kioque



Photo-booth avec le Père-Noël et roue des cadeaux



Les Halles Gourmandes le samedi 17 décembre toute la journée, à la halle aux légumes



Les jeux gonflables pour enfants Place de la Poste



Concert de Noël des Voix du Plateau à l'église Saint Jean-Baptiste, le 17 décembre 2022

Concert du 17 Décembre 2022

A portrait of Bernard Plano, the Mayor of Lannemezan, sitting in his office. He is wearing a blue textured blazer over a dark shirt. Behind him is a bookshelf filled with books, a French flag on a stand to the left, and a desk with papers. The text 'EN DIRECT AVEC LE MAIRE' is overlaid in the top right corner.

EN DIRECT AVEC LE MAIRE

LE MAG : Vous venez de présenter vos vœux pour la nouvelle année, aux lannemeznais. A présent, quel bilan faites-vous de 2022 ?

Bernard Plano : L'année 2022 s'est écoulée rapidement, ce fut une année charnière suite à la pandémie, une année conviviale, puisque le lien social est revenu au travers d'animations et une année très active en référence aux projets sur lesquels nous avons travaillé sans relâche afin qu'ils émergent en 2023. Ce travail a été mené globalement avec tout le personnel communal qui a pris à cœur sa tâche et a redoublé d'efforts afin de parvenir aux objectifs voulus. C'est avec enthousiasme que nous avons abordé 2023 malgré des difficultés dues à des procédures de plus en plus complexes et prégnantes sur le développement

d'une ville. Nous avons dû redoubler de travail et de technicité pour que ces projets puissent aboutir.

Nous vivons notre quotidien dans un climat social plutôt tendu. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat. Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir. La guerre en Ukraine n'en finit pas et les alertes climatiques que nous vivons régulièrement fragilisent de plus en plus notre environnement et notre planète. Puis au niveau santé également, avec une accentuation de la bronchiolite chez les jeunes enfants ainsi que le retour de la grippe. Cela a bousculé et fragilisé nos hôpitaux et personnels de santé intensifiant le constat de plus en plus profond de la désertification médicale.

Concernant le climat, les conférences se succèdent, puisque nous

en sommes actuellement à la 27^{ème}, mais pas grand-chose ne bouge. Ni avancées, ni solutions ne sont à constater car les pays développés continuent de privilégier leur croissance à court terme et ne parviennent pas à un changement radical qui permettrait à la planète d'être en meilleure forme. Cela dit, nous serons bien obligés d'en passer par là rapidement. Souhaitons que la pénurie énergétique soit une chance de modifier nos comportements en production d'énergie renouvelable. Nous sommes au pied du mur. C'est à nous de réagir pour pallier à cela. Je reviendrai sur ce sujet, puisque l'énergie est un axe de développement sur notre commune. Comme on peut le constater, la France n'est pas une oasis. Bien sûr, cette sobriété énergétique aura un impact sur notre budget. À nous donc de faire des efforts en essayant de consommer différemment et le moins possible. Des mesures ont été prises en réduisant l'éclairage public notamment avec l'extinction entre 23h et 6h du matin, puis en ne dépassant pas 19° dans les locaux communaux. C'est donc dans ces moments difficiles que l'on voit émerger les leaders, des hommes et des femmes qui n'acceptent pas la fatalité mais au contraire redoublent de pertinence, d'ingéniosité et du sens du devoir. Afin de venir en aide aux commerces du cœur de notre ville, nous avons mis en place une cellule management du centre-ville menée par Cindy Sibé, adjointe et Laurent Debard manager centre-ville. Il est en lien constant avec les commerçants et gère les porteurs de projets désireux de s'installer en les mettant en relation avec les propriétaires des locaux vacants. Nouveauté cette année, avec la mise en place de la Marketplace, une solution numérique proposant à chaque commerce et artisan de la ville d'y figurer soit en tant que vitrine, soit en passant commande depuis cette plateforme, soit en y réalisant du clickandcollect. (shoppingenville-lannemezan.fr). La digitalisation des commerces est une nécessité pour affronter et résister au monde concurrentiel qui nous en-

tourne. Plus de 30 commerces y sont référencés et sont plutôt satisfaits de cet outil. Et oui, l'année fut terminée en beauté avec l'obtention pour la ville de la deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris. C'est un véritable encouragement tant pour la ville que pour tous les agents communaux et autres partenaires qui y ont contribué, de près ou de loin. Cela nous permet également de garder notre ligne de conduite dans la gestion globale de la commune. Des photos et un article spécifiques, dans ce Lannemezan le MAG, démontrent bien toute l'attention que nous mettons à l'embellissement de notre ville. Nous sortons donc positifs de 2022 après une année épuisante de travail, qui se voit récompensée et enchantée par des projets enfin concrétisés.

LE MAG : Ainsi boosté, comment envisagez-vous alors 2023 ?

Bernard Plano : L'année 2023, que nous débutons à peine, sera dans la continuité de 2022 avec toujours des actions pour le bien vivre ensemble sur la ville. Tout d'abord il faut pouvoir continuer à flâner, à se reposer et à prendre le temps dans des endroits paisibles et agréables de notre ville. Cela passe par le développement de notre sécurité avec le CLSPD, (centre local de la sécurité et à travers la mise en place d'un travail en commun effectué par les divers corps constitués que sont la police, la gendarmerie, des patrouilles effectuées par la police municipale pour le contrôle du stationnement et de la vitesse et des actions sur les incivilités afin de réduire les nuisances quotidiennes qui nous entourent. Il y a aussi la création d'une brigade de nuisances des déchets et déjections canines qui veille sur la ville. Puis il faut reconstituer le lien social au travers d'animations, comme les

“ BIEN VIVRE
ENSEMBLE ”



dernières réalisées par le CCAS avec une journée récréative dans le pays basque espagnol, le repas de Noël en décembre et le goûter de mardi-gras à venir avec la présence d'un cabaret à la salle des fêtes le mardi 21 février prochain. (cf page 15). Le Service Culturel continue également à nous proposer une programmation variée et éclectique (cf page 16, 17 et 18). Au niveau de l'éducation, il y a des actions de sensibilisation aux déchets, à la nutrition et à la pratique du jeu d'échecs qui ont connu un succès en 2022, et qui seront donc renouvelées en 2023. Lannemezan aura besoin encore de vous. Les enjeux qui nous attendent pour 2023 sont forts : financiers d'abord, avec les effets de l'augmentation du coût des énergies, des matériaux et des fournitures. 2023 est une année importante pour nous, vous allez voir se réaliser de nombreux projets qui sont le résultat du travail de préparation élaboré durant les trois dernières années : le club des AS, l'aménagement d'un restaurant scolaire à l'école Las Moulias, actuellement en construction, l'aménagement du parvis entre la salle des fêtes et la médiathèque, le début des travaux de la rue du 8 Mai, l'avancement significatif de l'aménagement du Pré Lagleize, l'agencement des rue Diderot, du Château et Clémenceau ainsi que des travaux en centre-ville, dans le cadre du dispositif initié par l'Etat « Petites villes de Demain ». Afin de rendre notre centre-ville attractif pour de nouveaux résidents et commerçants, nous avons mis l'accent sur une politique immobilière bien définie. Aussi, nous allons reconquérir les îlots insalubres et

les dents creuses qui défigurent notre centre-ville. Nous allons privilégier la rénovation de l'habitat et la rénovation de notre éclairage public, favoriser les mobilités douces et les nouveaux modes de transport pour rendre le cœur de ville plus attrayant. Il y a aussi des réalisations privées avec tout d'abord Homnia : l'habitat inclusif, à la place de la « Maison Pouy », qui accueillera des personnes en situation de handicap au rez-de-chaussée, alors que le premier étage sera ouvert à la location. Ensuite le projet « Âge et Vie » qui consiste à accompagner des personnes âgées en perte d'autonomie. La mairie travaille aussi avec l'association Autisme Pyrénées pour accueillir au CM10 un habitat inclusif. Tous ces projets sont en plus générateurs d'emplois. Avec la CCPL, dès 2024, au CM10, la friche industrielle sera réhabilitée afin d'y créer une nouvelle zone d'activités. Prévues

PROJETS FÉDÉRATEURS

également la réalisation d'une aire de covoiturage à l'entrée de la sortie 16 de l'A64 et la création d'une charte Energie Renouvelable (EnR) à l'échelle intercommunale. Sur la friche de Pechiney, acquise par la ville, la société Lannemezan Bois Energie, produira de l'électricité à partir d'une cogénération biomasse. Cette électricité sera vendue sur le réseau via un contrat CRE et produira également

70.000 tonnes de granulés. Puis NÉA, NESTE Énergie Avenir, (cogénération biomasse) pour ARKEMA et OMEGA, (production de CSR, Combustible Solide de Récupération) sont la concrétisation de deux projets complémentaires autour d'une chaufferie à combustibles solides de récupération. Elle sera constituée d'une plate-forme de préparation de combustible, réalisée et exploitée par PSI Environnement et d'une chaufferie vapeur, réalisée et exploitée par Dalkia.

L'installation d'une plate-forme de production et distribution d'Hydrogène Vert à Lannemezan a été privilégiée, en raison de l'intérêt des élus, du fait de sa zone industrielle et de sa position avantageuse à proximité d'un réseau de transport de gaz et de l'écosystème (Knauf, Arkéma, Mécamont, PSI...) Nous y travaillons depuis janvier 2020. Le projet prend forme. Nos approches ont convergé définitivement vers un projet majeur qui fera de nous un exemple dans la région.

En terme d'offres ludiques, le centre aquatique bien sûr dont la mise en route est programmée fin 2023. C'est un bâtiment qui sera modulaire, évolutif et capable de toucher de nouvelles cibles. Mais avant tout, il répond surtout à un besoin de la population et il renforcera l'attractivité de notre territoire.

Le démarrage du chantier du cinéma, quant à lui, se déroulera ce printemps pour une ouverture en avril 2024. On y trouvera 3 salles de projection pouvant accueillir plus de 300 personnes. Une programmation « art et essai » est envisagée afin de diversifier ce lieu. Puis à la fin de l'année la livraison de la médiathèque en lieu et place de l'ancien tribunal ouvrira ses portes et permettra de créer un lien entre le livre et la population.

Bien sûr, tout n'est pas parfait mais nous saurons l'être en restant animés de cette flamme pour notre ville et son objectif de développement.

Ce sont des projets dont nous voulons qu'ils soient fédérateurs. L'année 2023, nous le savons, ne sera pas facile, car d'ores et déjà elle sera jalonnée de nombreuses incertitudes, de situations que nous subirons plus que nous ne les maîtriserons. Pourtant, si chacun d'entre nous concède parfois un petit effort de tolérance, de solidarité, de conscience, notre vie à tous n'en sera que meilleure et il fera encore mieux-vivre à Lannemezan.



Le retour des animations seniors

En raison de la crise sanitaire, le CCAS avait dû suspendre ses animations et projets depuis février 2020. En septembre 2021, la gymnastique adaptée a pu reprendre avec des groupes limités en nombre de participants et dans des conditions particulières. Le collectif n'avait pas pu être réengagé et c'est chose faite depuis ce dernier trimestre 2022 ! Particulièrement mobilisé pour ses administrés, le CCAS repart en force et en vitalité pour proposer à nouveau des activités, animations et sorties aux seniors.

En effet, le 3 novembre 2022, une cinquantaine de personnes ont pu découvrir lors d'une sortie, la région espagnole de Dancharia. Morgane (travailleur social) et Virginie (agent social), toutes deux agents du CCAS, ont accompagné ce groupe lors de cette journée. Au programme : temps libre dans les rues du Pays Basque et déjeuner spectacle cabaret. Pour le plaisir des papilles, un repas gourmand autour du poisson notamment a été apprécié. Une journée dépaysante et distrayante qui a ravi tous les participants.



Le mardi 13 décembre 2022, le CCAS a organisé son traditionnel repas de Noël des Séniors. Environ 200 personnes ont répondu présents pour ce déjeuner et son après-midi divertissante autour des danseuses espagnoles du groupe «Al Guadalquivir». Tous les agents du CCAS (secrétaires, agents du portage de repas, de l'abri de nuit et du mini bus le Bandoulier, agents sociaux et travailleurs sociaux) étaient présents pour assurer le service et l'animation, ainsi qu'un agent communal chargé de la sonorisation. Tous ont été aidés et présentés par Françoise Pique, adjointe au Maire en charge des affaires sociales. Cette dernière a ensuite développé les objectifs concernant les projets seniors pour l'année 2023. Pendant le repas, le Maire, Bernard Plano, a rencontré et échangé avec plusieurs seniors.

La prochaine manifestation aura lieu pour Mardi Gras, le 21 février 2023. C'est le renommé «goûter des seniors», pour lequel Françoise Pique a souhaité la venue d'un cabaret qui illuminera cet après-midi festive et joyeuse. Nouveauté cette année, il sera impératif de s'inscrire auprès du CCAS et ceci afin de pouvoir organiser au mieux cette rencontre de seniors autour de la galette.

Gratuit pour les lannemezanais – 5 € pour les extérieurs.

Inscriptions CCAS : ☎ 05 62 99 13 25- Mail : ccas@mairie-lannemezan.fr

le registre communal des personnes vulnérables

Afin de pouvoir être contactés, conseillés et éventuellement visités en cas de crise (canicule ou autres problématiques météorologiques, crise sanitaire) et si votre situation est particulière (personne isolée) ou encore que vous êtes une personne fragile (personnes dépendantes, hospitalisée à domicile, personne à haut risque vital ...), nous vous invitons à vous inscrire sur la liste des personnes vulnérables du registre communal.

Pour cela, vous pouvez contacter le CCAS : ☎ 05.62.99.13.25 - ccas@mairie-lannemezan.fr ou directement sur place au 308 rue Alsace Lorraine.

Le Centre Communal d'Action Sociale de

Lannemezan

vous invite au

GLOSSY CABARET

Présente

CANCAN Paris Show

Goûter des Séniors

GRATUIT
POUR LES LANNEMEZANAIS

5€ POUR LES EXTÉRIEURS
INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AUPRÈS DU CCAS

Mardi 21 Février 2023 à 13h45

à la salle des fêtes
de Lannemezan

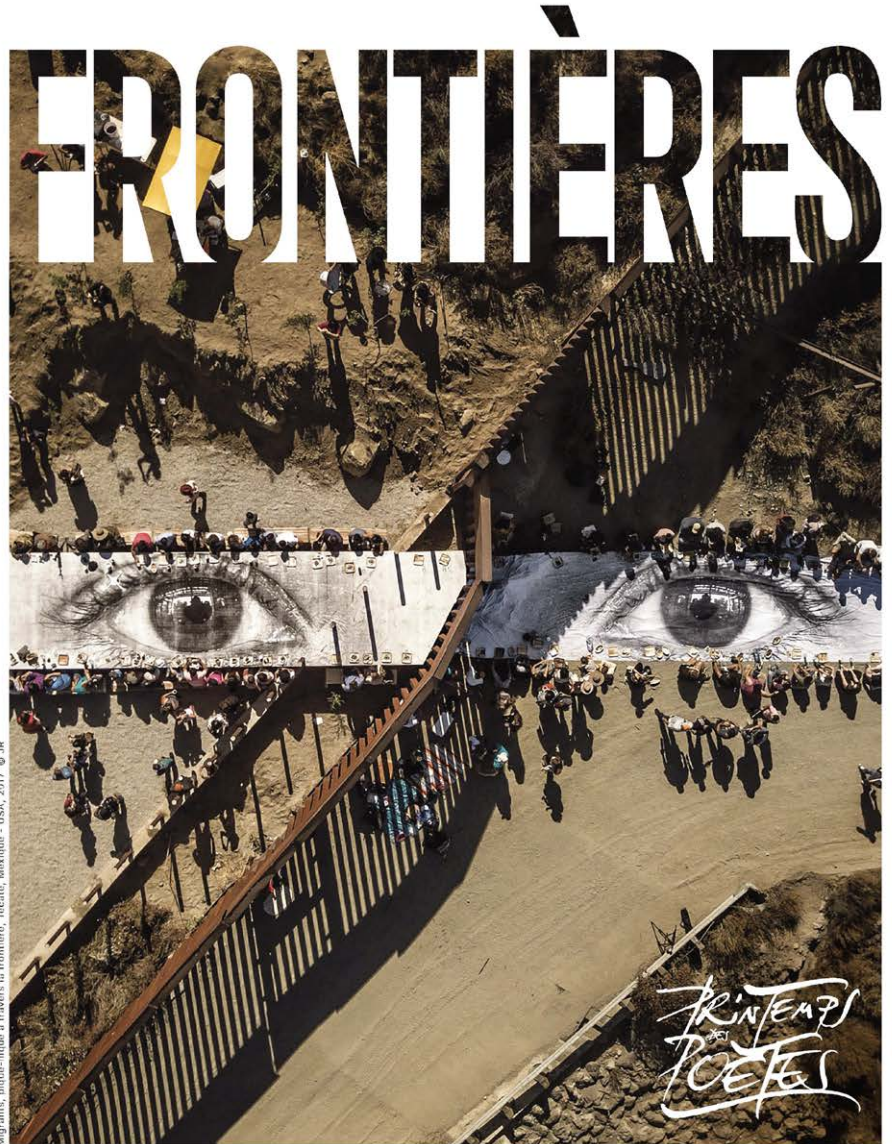
Si vous souhaitez bénéficier du transport du Bandoulier,
contacter le CCAS au 05 62 99 13 25 > le Mardi 21 Février avant 12h

DU 13 MARS AU 30 AVRIL 2023 LE PRINTEMPS DES POÈTES

Le service culturel a lancé son premier concours de poésie illustrée en 2021 suite au confinement lié à la pandémie qui ne permettait pas l'accès aux lieux culturels. Il a alors choisi de se greffer au temps fort de la poésie avec Le Printemps des Poètes, manifestation francophone créée en mars 1999, se déroulant en France et au Québec qui aborde une thématique différente tous les ans. Lancé par Jack Lang, ancien ministre de la Culture, la première édition a eu lieu en 1999 et fut animée par André Velter pendant ces trois premières années. Puis, Emmanuel Hoog en fut le premier responsable et Jean-Pierre Siméon le directeur artistique jusqu'à 2018 et passe ensuite le relais à Sophie Nauleau. Sa vocation est de célébrer la poésie, quelle que soit sa forme d'expression sur tout le territoire.

Depuis 2001, chaque édition tente de mettre en avant un sujet particulier sur lequel il sera alors possible de composer selon son inspiration. Le service culturel de la ville a lui débuté sur le thème du Désir. L'année suivante fut L'éphémère, une belle source d'imagination pour des poètes amateurs qui ont engendré de beaux fruits avec des jeux de mots, des fables, des proses, des haïkus et des rimes. Le succès de ces deux dernières années a donné envie au service culturel de continuer à promouvoir la poésie avec un concours de poésie illustrée sur le thème proposé par Sophie Nauleau, directrice artistique du printemps des poètes depuis 2018. Sophie Nauleau écrivaine française née en 1977 à Toulouse, docteur en littérature française, diplômée de l'école du Louvre et productrice de radio sur France Culture a choisi pour la 25^{ème} édition : Frontières. « *Après L'Ardeur, La Beauté, Le Courage, Le Désir puis L'Éphémère, j'avais en tête un intitulé libre et fantaisiste. Pas forcément féérique, mais sans équivoque ni férocité. Un mot qui en appelle à la félicité et à l'imaginaire. Jusqu'à ce que la tragédie guerrière s'abatte sur l'Ukraine. Que l'histoire des frontières, des conflits et des territoires, revienne cadenciser nos consciences. Tourmenter nos esprits.* » (suite de cet édito sur printempsdespoetes.com). Puis, les lauréats des différentes catégories seront connus le mercredi 15 mars à 17h, lors de la remise des prix. Tous les poèmes seront exposés dans le hall de la Mairie jusqu'au 30 avril.

Le service culturel de la ville attend donc vos créations avant le 23 février. plusieurs méthodes sont possibles : soit en version papier (remis directement à l'accueil de la mairie ou des services municipaux) soit en envoi postal, soit en envoi courriel ou encore en déposant vos fichiers informatiques sur le site de la ville, dès le 23 janvier, à la ru-



25^e PRINTEMPS DES POÈTES 11-27 MARS 2023

Soutenu par



Concours de poésie sur le thème FRONTIÈRE

- RÉCEPTION DES POÈMES > 23 janvier au 23 février
- EXPOSITION DES POÈMES > 13 mars au 30 avril dans le Hall de la Mairie, place de la République

Service Culturel
☎ 05 62 99 13 59

CNL
CENTRE NATIONAL DU LIVRE

Concours de poésie sur le thème Frontières. Réception des poèmes entre le 23 janvier et le 23 février (Règlement du concours disponible sur lannemezan.fr, rubrique culture, printemps des poètes) - Exposition des poèmes du 13 mars au 30 avril.

Renseignement service culturel : ☎ 05 62 99 13 59 - service.culture.lannemezan@gmail.com

brique : culture, printemps des poètes. N'hésitez pas à contacter le service pour de plus amples informations ou aides à la transmission des documents.

CONTACT, Service culturel : 05 62 99 13 59 - service.culture.lannemezan@gmail.com

**LA
THÉÂTRE**
MARDI 14 MARS 2023 “ ANDROMAQUE ” DE JEAN RACINE

Robin Renucci, Directeur du Théâtre de La Criée à Marseille, présente son spectacle *Andromaque*, créé en juillet 2021 pour les Tréteaux de France. Il propose trois entrées à cette pièce : la policière, l'allégorique et la prosodique. La pièce débute avec l'arrivée d'Oreste en Epire pour réclamer à Pyrrhus le jeune Astyanax, fils d'Andromaque. Cette arrivée est l'élément déclencheur de la tragédie amoureuse entre le quatuor. Cette pièce s'adresse à tous ! Robert Renucci pense que la jeunesse, qui apprécie Troie au cinéma se passionnera pour cette histoire au théâtre. Un plateau nu qui laisse place au verbe, au poète et à l'acteur. La ligne de jeu permet au spectateur d'être tenu en haleine et d'accéder réellement à la profondeur de l'œuvre via son langage. Le dispositif quadri-frontal permet d'effacer toute barrière entre l'émotion des mots prononcés et le public.

Création 2021

Oreste aime Hermione, Hermione aime Pyrrhus, Pyrrhus aime Andromaque, Andromaque reste fidèle à son défunt époux, Hector. Construite comme une série policière, la pièce enchaîne avec fluidité des scènes rythmées par de multiples enjeux : amour, engagement, promesses, fidélité, politique. Laissez-vous porter par les alexandrins de Jean Racine dans toute leur beauté, ardemment portés par les comédiens des Tréteaux de France.

Prenez le bus pour aller au spectacle.

Pour assister à ce spectacle, un transport d'intérêt local (TIL) est mis en place. Ce transport culturel est organisé par les Communautés de communes du Plateau de Lannemezan, Aure Louron et Neste Barousse en partenariat avec la Région Occitanie, Le PETR du Pays des Nestes, Le Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées et le Service Culturel de la Ville de Lannemezan à destination des habitants de ces territoires. En effet, pour 2€ seulement un bus vous emmène jusqu'à la salle des fêtes de Lannemezan. Une ligne a été créée au départ de Monléon Barousse et d'Arreau, passant par plusieurs arrêts jusqu'à Lannemezan. (Les arrêts desservis : Arreau, Sarraucol, Mauléon-Barousse, Loures-Barousse, Saint-Laurent-



« Andromaque » le mardi 14 mars 2023 à 20h30 à la salle des fêtes.
 Tarifs : 25€ normal, 10€ moins de 18 ans, Gratuit -12 ans. Conseillé à partir de 14 ans / Durée : 2h / Jauge limitée. Renseignement service culturel :
 ☎ 05 62 99 13 59 – service.culture.lannemezan@gmail.com

de-Neste, La-Barthe-de-Neste, Lannemezan et Capvern) Réservez au plus tard 48h avant la date de la représentation (dans la limite des places disponibles). C'est une première expérimentation durant 6 mois pour accompagner le territoire à accéder à la culture tout en réduisant son empreinte carbone et ses dépenses. Ce service est ouvert à tous les habitants des trois communautés de communes exclusivement.

Pour plus d'informations : service culturel : 05 62 99 13 59
www.ccplateaudelannemezan.fr ou www.lannemezan.fr (rubrique culture)

EN SAVOIR PLUS

Le Théâtre La Criée a un statut de Centre Dramatique National et a successivement été dirigé par Marcel Maréchal, Gildas Bourdet, Jean-Louis Benoit et Macha Makeïeff. Depuis le 1^{er} juillet 2022 La Criée est dirigée par Robin Renucci, comédien et metteur en scène.

Fabrique de théâtre, La Criée défend la création, le répertoire, les écritures de la scène les plus diverses et s'adresse au plus large public, notamment à la jeunesse afin que le théâtre soit un outil populaire d'élévation individuelle et collective.

Le projet de Robin Renucci place le public en première ligne de pratiques croisées : esthétiques, artistiques et critiques. Il promeut un théâtre de la langue et du souffle, dont l'acteur est le centre en conjuguant création, transmission, formation, éducation populaire et éducation artistique.



DU 6 AU 18 FÉVRIER 2023 AQUARELLES PASTELS

Dans le cadre de l'exposition du Grenier des Arts, association lannemezanaise de pratique de l'aquarelle, deux stages d'aquarelle sont proposés :

- **Pour les personnes ayant leur matériel** : lundi 6 février 2023, à la salle du Renouveau, avec Jean-Luc Decron.

- **Pour les débutants** : mercredi 8 février 2023, à la salle d'exposition, galerie Paul Bert, avec Michel Schnur.

De plus, l'association souhaitant proposer ultérieurement des **cours de pastel**, une démonstration se déroulera le mercredi 15 février de 14h30 à 16h, avec Noëlle Brancard.

Renseignement et inscriptions : service culturel : 05 62 99 13 59 / service.culture.lannemezan@gmail.com

En savoir plus sur les artistes :

Jean-Luc Decron

Instituteur de profession, c'est par le carnet de voyage que j'ai fait mes premières tentatives en aquarelle. En effet, cette technique me convenait particulièrement bien, lors de mes différents voyages ou simples balades, pour reproduire rapidement un sujet, et ce dans toutes sortes de conditions. En revanche, le rendu sur le mauvais papier du carnet ne me satisfaisant pas, je suis passé à un support plus adapté. De fil en pinceau, aidé par ma femme qui pratique l'aquarelle depuis longtemps, je me suis totalement investi dans cette discipline. J'aime les hasards que procure le travail dans l'eau, et les formes suggérées qu'il entraîne. Je travaille beaucoup les portraits et j'apprécie le défi qui consiste à rendre une émotion ou une expression. J'ai participé à de nombreux concours de rue et j'expose dans des salons d'aquarelle en France et à l'étranger depuis 2014. J'anime également de nombreux stages dans toute la France.

Michel Schnur

Lorrain d'origine et Gersois d'adoption depuis trente-neuf ans, retraité depuis quelques années, je me consacre au dessin et à l'aquarelle et parfois à l'acrylique. J'ai suivi pendant deux ans l'enseignement d'Annie Paule VANIN au sein de l'atelier LISA-NA de Lannemezan et participé à quelques stages notamment avec Jean Luc DECROU et d'autres. Je travaille mes aquarelles de façon très légère en essayant de laisser des non-dits que chacun peut interpréter selon ses ressentis. Mes sujets favoris sont : les portraits, l'architecture de nos campagnes, les objets de la vie courante de nos anciens. J'ai exposé et participé à des expositions principalement dans le Gers. La mairie d'Arreau m'a accueilli cet été pour une présentation d'aquarelles et d'acryliques. Depuis un an et demi, j'interviens les lundis une fois sur deux pour guider et conseiller les participants de l'atelier LISA-NA de Lannemezan. Depuis septembre 2022, je donne des cours d'aquarelle à Pavie (32) près d'Auch.



« Grenier des Arts : aquarelles et pastels » du 6 au 18 février 2023 avec les adhérents à cette association, les artistes sculpteurs Bruno et Catherine Simon, et les pastels de Noëlle Brancard. Renseignement service culturel : ☎ 05 62 99 13 59 - service.culture.lannemezan@gmail.com



AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR

2ET3
DECEMBRE
2022



Les pompiers de la ville mobilisés : nettoyage de véhicules, exposition d'engins, atelier photo, secourisme et souvenirs , samedi 3 décembre 2022

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Les cosmos à la Plantade



Rando vélo avec l'Union Cyclotourisme du Plateau



La Place de la Poste fleurie et ces bacs en libre service

Vide-grenier à la salle des fêtes, dimanche 4 décembre 2022



Le kiosque et la Place du 14 Juillet accueillant une exposition extérieure du Club Photo lors de l'été 2022



Course des lycéens dans les rues du centre-ville



Fleurissement réussi à la mairie

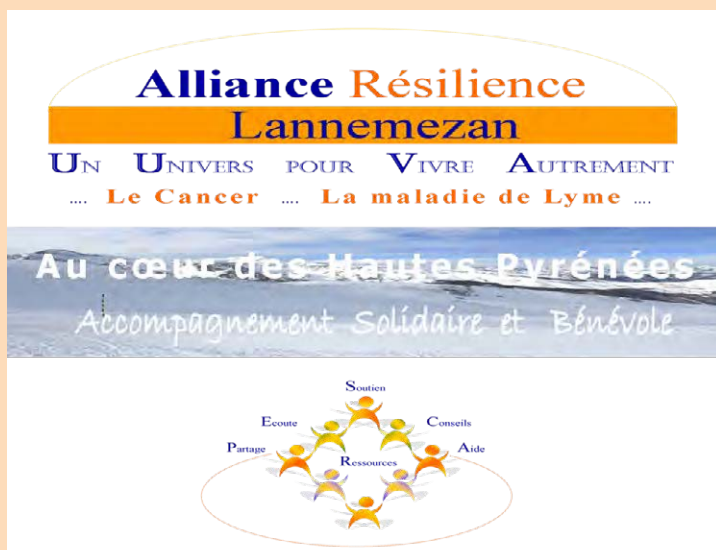


Alliance Résilience Lannemezan : reprise de la permanence et des ateliers

L'association Alliance Résilience Lannemezan a pour mission, d'apporter aux personnes atteintes d'un cancer, écoute, aide, conseil et soutien. Elle intervient en complémentarité des soins médicaux, durant et après les traitements pour un mieux-être. Non seulement elle concerne les personnes touchées directement par cette maladie mais elle s'adresse également à leurs familles et à leurs proches afin de mieux gérer les différents stress liés cette affection. Suite à la crise sanitaire, Alliance Résilience a réouvert ses locaux avec sa permanence hebdomadaire et ses activités depuis octobre 2022, dans son local situé au 46, rue Paul-Bert au centre-ville. Le fonctionnement de l'association est possible grâce à l'engagement de plusieurs bénévoles, représentant une équipe pluridisciplinaire, qui interviennent dans leur domaine respectif. Ils sont à l'écoute de chacun. L'association permet de rencontrer des personnes touchées par cette maladie, de favoriser les échanges et de générer du lien social, si important dans notre société actuelle. Avec Alliance Résilience, différents accompagnements individuels ou en groupe sont proposés, bénévolement, par des professionnels comme l'entretien avec un psychoclinicien ou des ateliers de réflexologie plantaire, d'esthétique, de shiatsu, de gestion du stress et des émotions, de l'art-thérapie, de l'ostéopathie et des séances de Qi Gong. Tout cela pour le bien-être de tous. L'association reçoit et assiste également des personnes concernées par la maladie de Lyme, dont le docteur Raouf Ghozzi spécialiste de cette maladie en est aussi le médecin référent.

Alors que vous soyez intéressés pour intégrer cette association, comme patient afin d'être aidé à appréhender et surmonter cette période difficile, ou en tant que bénévole pour apporter votre soutien et vos compétences aux personnes malades, n'hésitez pas à contacter l'association ou bien à vous rendre directement à la permanence du jeudi de 14h à 17h dans leurs locaux.

L'association Alliance Résilience Lannemezan : permanence tous les jeudis de 14h à 17h - 46, rue Paul Bert, & 09 80 92 16 82 (répondeur) - Cotisation annuelle de 20 €. Mail : allianceresilienceannemezan@gmail.com



Tout le bonheur du monde !

Lannemezanaise, Lannemezanais,

Une nouvelle année s'ouvre à nous toutes et tous. Un nouvel espace-temps qu'il nous appartient d'écrire ensemble. Bon nombre de nos concitoyens vivent l'époque difficilement. Elle l'est pour ceux meurtris par le deuil, fragilisés par la maladie, les problèmes économiques ou familiaux. Mais quels que soient les obstacles à franchir, nous devons faire face. Ce sont les crises, nos actions et nos projets qui permettent de mesurer nos engagements solidaires, individuels ou collectifs. N'oublions pas notre jeunesse qui doit être fière de notre héritage leur ouvrant des perspectives d'avenir plus sereines. Assidus au conseil municipal et au conseil de la communauté de communes, nous poursuivons une participation active aux commissions et groupes de travail lorsqu'ils nous sont ouverts, une participation constructive conforme à nos engagements et respectueux de votre confiance.

Nous vous souhaitons pour 2023 tout le bonheur du monde, pour continuer à bâtir une société pacifique, bienveillante, juste et fraternelle.

Philippe LACOSTE (absent sur la photo), Laurent LAGES, Joel MANO, Stéphanie NOGUES, Sylvie ORTEGA

« Ensemble , prêts pour Lannemezan »



Mairie

Place de la République - BP 156
65303 Lannemezan cedex
Tél : 05 62 40 72 72 - Fax : 05 62 40 72 73
Courriel : internet@mairie-lannemezan.fr
Site internet : www.lannemezan.fr

Services :

Affaires Générales : état civil, élections,
documents administratifs, Finances,
Cabinet du Maire, Funéraire,
Gestion des Ressources Humaines.

Permanences :

Voirie : 06 87 86 32 52
Installations sportives et Nébouzan :
Tél : 06 32 51 98 51

Horaires d'ouverture :
lundi à vendredi de 8h 30 à 12 h
et de 13h 30 à 17h 30

Police Municipale

Galerie Paul Bert - rue Thiers
Tél : 05 62 40 72 78

Service Culturel

308, rue Alsace Lorraine
Tél : 05 62 99 13 59

Services Techniques

rue des Hitoles
Tél : 05 62 40 28 28 - Fax : 05 62 40 28 22

Services:

Travaux - Administration - Espaces verts - Voirie,
réseaux - Logistique et création - Station
d'épuration - Hygiène et sécurité - Maintenance,
installations sportives et culturelles - Parc auto

Horaires d'ouverture
lundi à vendredi de 8h à 12 h
et de 13h 30 à 17h 20

Espace Public Informatique

rue Thiers - Réservez au :
Tél : 05 62 99 18 54

Horaires d'ouverture :
lundi à vendredi de 9h à 12h 30
et de 13h 30 à 18h

Espaces Annexes

Centre de Loisirs	05 62 98 50 84
Gymnase	05 62 98 09 96
Piscine municipale	05 62 98 15 58
Salle des fêtes	05 62 40 54 42
Stade municipal	05 62 98 22 45

Numéros Utiles

SERVICES ANNEXES MUNICIPAUX

308, rue Alsace Lorraine

Heures d'ouverture : lundi au vendredi 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h30

Caisse des Ecoles

Tél : 05 62 99 13 31
caissedesecoles@mairie-lannemezan.fr

- LOCAL JEUNES : 33, rue Michelet
Tél : 05 62 98 55 39 / 06 17 36 87 58

Service Sport - Animation

Tél : 05 62 99 13 55 - Tél : 05 62 99 13 56

Service Communication

Tél : 05 62 99 13 58
communication@mairie-lannemezan.fr

Service Urbanisme

Tél : 05 62 99 13 40

Bureau d'Etudes Service Projets

Tél : 05 62 99 13 46

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 05 62 99 13 25
ccas@mairie-lannemezan.fr

SES MISSIONS :

Aide sociale légale - Aide sociale facultative -
RSA Logement - Poratge de repas -
Accompagnement budgétaire - Abri de nuit -
Transports de personnes âgées

- MAISON DE RETRAITE, EHPAD Les Fougères :
350, rue Georges Clemenceau
Tél : 05 62 50 17 00

- CENTRE MULTI-ACCUEIL:
(Crèche / Halte-Garderie)

80, rue du Bié de Bagnères
Tél : 05 62 50 18 85

- RPE Relais Petite Enfance : rue du Hourc
Tél : 06 76 85 01 40

OFFICE DU TOURISME

Antenne de Lannemezan
10, rue Alsace Lorraine - Tél : 05 62 98 08 31

Fermé le lundi et dimanche.

Ouverture : mardi, mercredi et vendredi 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, jeudi et samedi 10h à 12h30 (en juillet et août ouverture en plus le samedi de 14h30 à 18h)

GARE

270, avenue de la Gare - Tél : 05 62 98 00 49
Ligne directe : 08 36 35 35 35 - 3615 ou 3616
SNCF 3615 ou 3616 TER
Internet : www.sncf.fr ou
www.ter.sncf.fr/midi-pyrenees

Mission locale et rurale de montagne

DDT	05 62 40 72 10
SMECTOM	05 62 98 44 69
Trésorerie	05 62 98 03 91

DIVERS

Pôle Emploi	39 49
CAT	05 62 98 07 07
Centre des Impôts	05 62 40 60 50
Circ. Médico-sociale	05 62 98 01 93
Energies Services ESL	05 62 98 01 69
La Poste	05 62 40 62 74
CCPL	05 62 98 84 09

URGENCES

Centre anti-poison	05 61 49 33 33
Gendarmerie	05 62 50 17 70
Hôpitaux	05 62 99 55 55
Urgences	05 62 99 53 62
Pompiers	18
Samu	15
Secours en montagne	05 62 92 41 41

suivez-nous :
lannemezan.fr

